

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

HALLES-BEAUBOURG-MONTORGUEIL

Réunion du 20 janvier 2026

Présent.es: Françoise BAGOT, Jean-Daniel BERARD, Michel BRETON, Jacqueline CAITI, Roselyne CHEVALIER, Evelyne CLAVAUD, Christian DE BROSSES, Nelcya DELANOË, Ismaila DIALLO, Emmanuel DUPRAT (ADRAQH), Gabriel GERARD, Abel GUGGENHEIM, Bertrand HELLION, Julien ISENMANN, Céline LESCOP, Laetitia MARECHAL, Corinne TRESCA (Pour Une Ville Souhaitable), Marie-Ange SCHILTZ, Céline STEENKESTE.

Auditeur libre : Svetlana GRIFO.

Excusé.e.s: Pierre GENIN, Yoneko KIKUCHI, Jean-Pierre MARTIN,

Mairie: Véronique LEVIEUX, Adjointe à la Maire de Paris en charge des seniors et des solidarités entre les générations, Déléguée de Paris Centre en charge de la prévention, de la sécurité, de la police municipale, de la tranquillité publique et de la vie nocturne, Alexandre BAUX-DE CASTRO, chargé de participation citoyenne.

En introduction de la réunion, la coprésidente présente ses vœux aux présents, souhaite la bienvenue aux personnes venant pour la première fois au Conseil de quartier et leur propose de se présenter.

Visite de l'école Brantôme

Rue Brantôme, en lieu et place de l'ancienne école, une maison d'enfants à caractère sociale va ouvrir. Elle sera gérée par l'association OSE et accueillera des enfants victimes de violences et retirés de leur famille. Une visite des locaux a été organisée avec les membres du Conseil de quartier. L'association syndicale libre du quartier de l'Horloge (ASLQH) a quant à elle déjà été informée de ce projet.

Réponse aux questions de la précédente réunion

Avant de répondre aux questions de la séance précédente, Véronique LEVIEUX présente ses vœux aux participants.

Concernant les réparations temporaires mises en place début décembre 2025 (suite à des signalements depuis décembre 2024) sur les trous dans la chaussée du bas de la rue Montorgueil, sol d'origine en plaques de pierre, quand le goudron sera-t-il remplacé par une solution pérenne et esthétique ?

Au bas de la rue Montorgueil, la repose du dallage est prévue d'ici à la fin du mois de janvier. Il y a une grande campagne générale autour des Halles suite aux travaux d'Enedis éparses sur toute l'année 2025. Comme vous le savez sûrement, les fouilles ne peuvent être comblées / réfectionnées définitivement avant d'avoir l'assurance que tout la zone du réseau fonctionne convenablement. Or, le transformateur des Halles a été changé durant cette année 2025, ce qui a entraîné ces différentes opérations sur les artères du réseau environnantes.

Les adresses concernées : 6 rue Montmartre, 1 rue Montorgueil, 31 rue du Jour, 2 rue Française, 12 rue de Turbigo et 25 et 35 rue Etienne Marcel.

Il reste quelques opérations d'Enedis aux adresses suivantes, avec une réouverture des fouilles prévues au 2e trimestre 2026 : 25 rue Etienne Marcel, 31 rue du Jour, 6 rue

Montmartre.

Les opérations de travaux à Paris Centre font l'objet d'une information spécifique dans la lettre d'information travaux. Vous pouvez vous y abonner [Lettres d'information travaux - Mairie de Paris Centre](#)

Les vélos stationnés très souvent, les encombrants parfois, gênent la circulation piétonne aux accès place Goldoni, particulièrement préjudiciable pour les personnes handicapées, personnes âgées ou pour les poussettes : comment signaler les passages d'accès piéton à la place pour sensibiliser les personnes à ne pas les encombrer ?

Pour rappel, des échanges ont eu lieu avec le Conseil de Quartier en décembre à ce sujet. La Mairie avait alors répondu au CQ que la pose d'arceaux constituerait une solution pérenne qu'elle pourrait mettre en place lors de la prochaine mandature compte tenu que les services de la voirie ne pouvaient pas absorber cette nouvelle commande dans le plan de charge actuel et a invité le CQ à faire remonter les emplacements identifiés pour la pose de ces arceaux, en tenant compte de la covisibilité nécessaires aux abords des passages piétons.

Il avait également été demandé de répliquer le dispositif mis en place sur le pont des Arts pour limiter l'installation de cadenas. La Mairie avait répondu que ce dispositif onéreux, est un aménagement spécifique qui ne pouvait pas être répliqué sur toutes les barrières parisiennes et dont la mise en œuvre n'aurait pas été plus rapide par ailleurs.

Le Conseil de quartier avait alors proposé d'installer des panneaux du même type que ceux apposés sur les jardinières signalant l'espace sans tabac. Florent Giry, Adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des chantiers a rendu un avis favorable de principe. La Mairie a alors indiqué qu'elle se rapprocherait de la STV pour obtenir un avis technique et la mise en œuvre de ce projet financé par le Conseil de quartier Halles-Beaubourg-Montorgueil. La Mairie a également indiqué au Conseil de quartier qu'il conviendrait de voter ce projet et le budget en réunion.

À ce stade, la Mairie n'a pas encore eu de retour des services compétents. Elle ne manquera pas de tenir informé le Conseil de quartier dès que l'avis technique aura été reçu.

Le Conseil de quartier relance la Mairie sur les questions 1, 2, 4, 14, 15, 16, 17, et du sujet 18 du google doc qu'il a transmis à la Mairie
https://docs.google.com/spreadsheets/d/1_t3WQgh5uPAVPAU8e-OUFGD9Vi-GeGUR/edit?gid=266499258#gid=266499258

La Mairie a bien pris connaissance des questions et y a apporté des éléments de réponses. Comme indiqué dans les réponses, ces sujets n'ont pas été adressés selon le processus mis en place des questions adressées à la Mairie et donc traitées en conséquence.

Comme la Mairie l'a expliqué aux 7 CQ lors de la refonte de la charte des CQ, elle traite les questions remontées dans ce cadre spécifique afin de privilégier l'apport de réponses qualitatives et d'en faciliter le suivi. La Mairie invite donc le Conseil de Quartier à prioriser 3 questions qu'elle traitera pour la prochaine réunion.

Les membres de l'équipe d'animation répondent qu'il s'agit bien de questions présentes dans les comptes rendus de réunion disponibles sur le site de la Mairie.

Point sur la végétalisation

Des permis de végétaliser (autorisation accordée par la Mairie pour jardiner sur l'espace public) ont été demandés au nom du Conseil de quartier. L'idée autour de ces permis de végétaliser est de jardiner ensemble avec les membres du Conseil de quartier. Ce dernier dispose de 7 permis de végétaliser en pied d'arbre ; 3 rue Tiquetonne et 5 rue de Turbigo. Des lisses en métal ont été installées par les services de la Ville autour de ces pieds d'arbre. Les membres du Conseil de quartier sont satisfaits, elles sont visibles, solides et une

signalétique est en place. Pour les arbres de la rue de Turbigo, plantés près de places de stationnement, ces lisses permettent de mieux les protéger des chocs avec des véhicules. Il est difficile de jardiner sur l'espace public, il est nécessaire d'installer des plantes costaudes.

Les « rendez-vous jardinage » proposés aux membres du Conseil de quartier ont permis de réunir une dizaine de membres. Les personnes qui souhaitent rejoindre ce petit groupe sont priées de prendre attache avec le groupe de travail. Le groupe de travail souhaiterait mettre en place une signalétique pour les chiens sur les emplacements de ses permis de végétaliser afin d'éviter que ces espaces soient utilisés par les propriétaires de chiens pour les faire uriner.

Différents tests ont été mis en place à Paris Centre afin de protéger les arbres qui sont beaucoup abimés par les voitures. Ces dispositifs vont être étendus à différents endroits identifiés où les arbres ont été abimés.

Point sur les animations et évènements en prévision de la prochaine fête de la musique

Lors de la dernière fête de la musique, de nombreux débordements ont été constatés. Le Conseil de quartier a rédigé un courrier qu'il a transmis à la Mairie et pour lequel il n'a pas obtenu de réponse. De façon générale, le quartier est soumis à de nombreux débordements liés aux animations festives. Le Conseil de quartier estime que les autorités font preuve d'une trop grande tolérance à l'encontre des débordements liés aux matchs de football et de rugby. En plus de créer des nuisances, ces débordements génèrent du danger. Le Conseil de quartier estime également qu'il y a une tolérance beaucoup trop importante vis-à-vis de la consommation d'alcool dans la rue alors même que cela est interdit par un arrêté préfectoral. Véronique LEVIEUX précise que le courrier soulevait plusieurs sujets différents. Elle explique que ces débordements sont un sujet qui a été abordé en Conseil de secteur. Concernant la fête de la musique, elle précise que la Préfecture de Police a fait des reconnaissances sur les réseaux sociaux. Plusieurs manifestations relayées sur les réseaux sociaux ont fait l'objet d'interdiction. Des mesures sont mises en place mais il est très difficile d'anticiper ces problématiques de part leur nature même. Ces dernières années, Paris Centre est beaucoup concerné par des manifestations avec de la musique amplifiée plutôt qu'acoustique. La grande majorité des établissements ont respecté l'heure final de prestation. L'année dernière, beaucoup de touristes venus de l'étranger sont venus à Paris pour la fête de la musique générant des consommations d'alcool très tôt dans la journée.

La Mairie est particulièrement concernée par cette problématique, les services ayant dû étaler le nettoyage sur plusieurs jours avec beaucoup de verre cassé au sol, générant des risques aussi bien pour les agents que pour les usagers. Les équipes de la Mairie vont se remettre en relation pour préparer l'évènement en amont avec l'ensemble des partenaires. Le Conseil de quartier rappelle que cette problématique lui tient particulièrement à cœur et qu'il ne semble pas y avoir d'avancées concrètes sur ce sujet. Véronique LEVIEUX rappelle que la problématique n'est pas uniquement parisienne et que les mêmes débordements interviennent dans toutes les autres grandes villes lors des grands évènements.

Le Conseil de quartier a appris que l'association des commerçants de la rue Montorgueil, qui finance les décorations de Noël dans la rue, réfléchit, par manque de sous, à se faire sponsoriser par une marque pour la mise en place d'illuminations de Noël. Véronique LEVIEUX rappelle qu'il existe une réglementation de la Ville qui n'autorise pas ce type de dispositif. La Ville peut accorder des subventions pour les décorations de Noël allant jusqu'à 30% du prix du dispositif.

Le Conseil de quartier ajoute que l'image des vœux d'Anne Hidalgo comporte une phrase en anglais. Plusieurs membres du Conseil de quartier estiment que ce type de communication incite les touristes à venir faire la fête à Paris.

Propreté

La propreté est un sujet particulièrement prégnant pour le Conseil de quartier. Beaucoup de bacs sont sur la voie publique parce que les copropriétés n'ont pas de gardien. Une société privée se charge de les sortir mais ne les rentre pas. En conséquence, ces bacs encombrant les rues. Par exemple, l'établissement le Zouzou rue Léopold Bellan, laisse ses poubelles dans la rue 24h/24. Ils reçoivent des PV qu'ils payent mais ne rentrent pas les poubelles car ils n'ont pas de locaux le permettant.

À l'angle de la rue Greneta et de la rue Palestro, des amoncellements de débris et des sacs poubelles sont régulièrement déposés, notamment par le restaurant situé en face, le Rice and Fish, rue de Palestro.

Le Conseil de quartier demande comment il est possible de réguler la problématique de sortie des bacs dans les horaires prévus et comment faire en sorte que ces horaires soient respectés ?

Véronique LEVIEUX répond que la Mairie continue à contrôler le respect des horaires et plus généralement de l'ensemble du cadre réglementaire. Les contrôles ont lieu et des PV sont régulièrement établis. Elle rappelle que la question de la collecte doit se penser aussi en fonction de la nature des déchets.

Une habitante réagit, expliquant que le principal enjeu était la réduction des déchets. Au vu de la quantité de déchets générés actuellement, il serait utopique de penser qu'il serait possible de ne pas les voir. Au-delà des bienfaits que cela apporterait à l'environnement, une réduction des déchets diminuerait de fait le nombre de poubelles et de débris dans l'espace public.

Les jardinières à l'abandon rue des Petits Carreaux doivent être enlevées prochainement.

Vœu du Conseil de quartier

Le Conseil de quartier rappelle que suite au rejet du vœu du Conseil de quartier, un courrier a été proposé et voté en séance. Celui-ci a été transmis le mois dernier et n'a pas encore obtenu de réponse.

Véronique LEVIEUX rappelle qu'un autre vœu sur les terrasses, proposé par le Conseil de quartier Marais-Archives, avec la même philosophie mais formulé très différemment a été adopté par le Conseil de secteur. Le vœu proposé par le Conseil de quartier Halles-Beaubourg-Montorgueil ne respectait pas la politique de concertation de la Mairie de Paris Centre. Elle précise que si ce vœu n'a pas été accepté, il n'a pas non plus été écarté d'un revers de la main.

Le Conseil de quartier rappelle que le vœu qu'il a proposé n'indiquait pas qu'il ne souhaitait pas de concertation. De plus, il regrette de ne pas avoir été informé de ce point lors du rendez-vous avec Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, Délégué de Paris Centre en charge du budget participatif, de la participation citoyenne, des conseils de quartier et de l'innovation qui a eu lieu en amont du Conseil de secteur afin d'échanger sur ce vœu.

Budget

En 2025, le Conseil de quartier n'a pas consommé l'intégralité de son budget de fonctionnement. 637,24€ n'ont pas été dépensés. Concernant l'investissement, le budget 2025 a notamment permis l'achat de tubas en fa et de bassons pour le conservatoire Mozart. Le financement en investissement du camion douche voté par l'ensemble des Conseils de quartier a été validé en Conseil de Paris et verra le jour. La partie fonctionnement du projet ne sera pas financé avec les budgets des Conseils de quartier.

Sur le budget 2026, un vote a approuvé le financement d'un punchingball pour l'école Etienne Marcel, cependant le Conseil de quartier a voté en 2023 une résolution dans laquelle il indiquait ne plus réaliser de financement à destination des écoles et crèches tant que la Mairie n'aura pas réglé les problèmes de propreté aux abords des écoles. Ces deux votes contradictoires générant un problème de lisibilité pour la Coordination de la Participation Citoyenne, il est demandé au Conseil de quartier de procéder à un vote concernant le financement ou non du punchingball pour l'école Etienne Marcel.

Véronique LEVIEUX rappelle que beaucoup de chose sont faites pour les écoles et pour la sécurité des enfants, elle précise que la réponse de Karine BARBAGLI le rappellera. Elle rappelle également que les services de propreté réalisent un travail quotidien avec les écoles, un gros travail a été fait sur les bacs afin d'améliorer la situation de propreté. Le Conseil de quartier vote favorablement à la réalisation du projet d'achat de punchingball pour l'école Etienne Marcel malgré sa résolution de 2023.

Le Conseil de quartier vote un budget de 182€ pour l'achat et la pose de plaquettes à apposer sur les jardinières de l'ancien Conseil de quartier Saint Merri, ainsi que pour le retrait des anciennes plaques.

Le Conseil vote également un budget de 140€ pour l'achat de trois galettes et de cidre.

Signalements

- Le Conseil de quartier signale une problématique de déjections canines sur la place Goldoni ainsi que des pieds d'arbres avec un entourage en quick qui se soulève.
- Jardin d'enfants des Halles : Le conseil de quartier signale que la surface au sol est abimée.
- Le Conseil de quartier signale que rue du Jour, le marché bloque les pompiers car ce dernier n'est nettoyé que le lundi.

Questions

- Comment faire appliquer/respecter le règlement de dépôts des bacs des commerces et des copropriétés ?
- Quelle proposition de mise en conformité de la signalétique peut être faite pour la règle du pied à terre à vélo pour la traversée du jardin Mandela (mail le 18 décembre) ?
- Le Conseil de quartier souhaiterait que les synthèses anonymisées des PV des commissions de régulation des débits de boissons des trois dernières années comme cela avait été convenu en juin 2024.

Liens utiles :

- Retrouver les précédents comptes rendus sur le site de la Mairie : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/halles-beaubourg-montorgueil-17544>.
- Agenda des Conseils de quartiers : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.